



Lettre

Mesdames et Messieurs les locataires de l'Office Public de l'Habitat (OPH) d'Aubervilliers

Aubervilliers le 8 décembre 2020

Objet : régularisation des charges locatives

Madame, Monsieur,
Chers locataires

Je m'occupe la présidence de l'OPH depuis le 29 septembre 2020. Depuis cette date, je découvre tous les jours de nouvelles difficultés que rencontrent beaucoup d'entre vous, tout comme les problèmes financiers sérieux de l'Office.

C'est avec stupéfaction puis colère que j'ai découvert lors de la préparation du dernier Conseil d'Administration du 30 novembre, que le précédent Président, M. Anthony Daguet, a pris une décision, sans en référer au Conseil d'administration, lourde de conséquences, voire même très grave, pour les locataires de l'OPH.

Sans aucun vote, sans aucune concertation, M. Daguet a décidé de ne pas procéder à des régularisations de charges depuis 2 ans ! C'est une décision IRRESPONSABLE qui a pour conséquence aujourd'hui, pour certains d'entre vous, de devoir payer des sommes plus ou moins élevées pour régulariser

2 années de charges ! C'est un vrai scandale !

Je mesure dès à présent que certains d'entre vous auront des difficultés à régler ces charges locatives de deux années.

C'est la raison pour laquelle, j'ai pris 2 décisions afin que la transparence soit faite sur les charges locatives.

Première décision : j'ai demandé de **mettre en attente la facturation des charges locatives**. Je souhaite en effet qu'un travail soit fait entre les représentants des locataires et les services de l'OPH pour les analyser minutieusement et ainsi répondre à des questions restées trop longtemps sans réponse.

Deuxième décision : une fois que cette analyse sera faite, j'ai demandé à l'administration de l'OPH de mettre en **place toutes les mesures possibles pour accompagner les familles qui se trouveront en difficultés**. Nous accompagnerons chaque famille dans le besoin, nous étudierons chaque cas et une solution sera trouvée.

J'ai demandé que les amicales soient saisies pour relayer au mieux le dispositif d'aides, que chaque famille fortement impactée soit informée directement par téléphone, que des permanences sur site soient mises en place avec des travailleurs sociaux pour cet accompagnement.

Je dois malheureusement assumer les décisions IRRESPONSABLES du précédent Président, je le ferai en m'assurant avec les services de l'OPH et l'aide de la nouvelle vice-présidente, Patricia Lemonnier, que chaque famille puisse être suivie avec la plus grande attention.

Croyez bien,
Madame, Monsieur,
à mon entier dévouement.



KARINE FRANCKET
Présidente de l'OPH d'Aubervilliers
Maire
Conseillère régionale